



Déclaration du SNEP-FSU Conseil Départemental UNSS Nord – Vendredi 14 Novembre 2025

Monsieur le Directeur Académique,
Monsieur le Directeur Départemental,
Mesdames, Messieurs,

Le SNEP-FSU souhaite, à l'ouverture de ce Conseil Départemental de l'UNSS, réaffirmer son attachement profond au sport scolaire public et à l'action éducative de l'UNSS dans le département du Nord.

Depuis plusieurs années, nous dénonçons l'augmentation du coût des transports, l'augmentation du prix du contrat-licence et de l'affiliation, les difficultés persistantes d'accès aux installations sportives, un nouveau règlement fédéral ajusté à la rentrée mais qui pose encore des difficultés et la captation en hausse des mercredis après-midi dans les lycées généraux et professionnels. Cet ensemble a entraîné une perte de confiance de la profession envers la direction nationale de l'UNSS et à une dégradation du sport scolaire français qui, rappelons-le, est le résultat du travail de tous les jours des enseignant·es d'EPS/ animateurs et animatrices d'AS, des cadres départementaux et régionaux de l'UNSS et de nos collègues coordonnateurs/coordonnatrices de district. Nous souhaitons d'ailleurs ici les remercier et saluer leur engagement au service des licencié·es de la 2eme fédération sportive française.

L'an dernier, seulement 58 % des CD et 23 % des CRUNSS ont été réunis 2 fois en France. Les conseils départementaux et régionaux UNSS permettent des débats nécessaires au fonctionnement démocratique du sport scolaire.

Le calendrier des CRUNSS et CDUNSS est désormais contraint par la DN car elle souhaite avoir des remontées locales pour les instances nationales : CA le 16 décembre et AG le 6 février pour cette année. Si nous sommes satisfaits que la DN UNSS incite les cadres et l'administration à respecter les statuts en organisant les 2 CDUNSS et les CRUNSS chaque année, nous jugeons cependant que chacune des deux périodes annuelles pour réunir les instances locales est bien trop resserrée : moins de 3 semaines pour réunir à la fois les CD UNSS et le CR UNSS. Ce délai très court est une difficulté réelle au sein d'autres.

La question des équipements est centrale dans notre département et fait l'objet de travaux annexes à ce CDUNSS. De nombreux collèges et lycées disposent de structures vieillissantes, souvent inadaptées à la diversité des activités physiques. Le SNEP-FSU travaille à un recensement académique actualisé des besoins et à un plan pluriannuel d'investissement. Nous relevons régulièrement et dénonçons des problématiques d'établissements qui impactent l'activité du sport scolaire : sans les salles de classe de l'EPS, comment le sport scolaire pourrait-il survivre ?

Nous notons que la simple évocation des constructions-rénovations appellent à des fins de non-recevoir de la part du conseil départemental et nous regrettons qu'aucun bilan et qu'aucun plan ne soient synthétisés à l'échelle départementale sur cette question.

Nous n'ignorons pas les contraintes financières du département, qui apporte un soutien financier variable et aussi tardif au service départemental : la construction du budget départemental nécessite plus de clarté et d'anticipation à notre sens. Il importe que l'ensemble des collectivités territoriales (communes, intercommunalités, départements et Région) confortent leur engagement financier car le sport scolaire ne doit pas être le grand oublié des politiques éducatives.

Même si nous avons bien conscience du soutien de l'Etat que représente le forfait de 3h d'AS des-enseignant·es d'EPS, le SNEP-FSU demande à nouveau le doublement de la subvention du Ministère de l'Education Nationale (inchangée depuis 2018) qui est aujourd'hui de 3,8M € pour 1,2M de licencié·es, soit 3,13 €/licencié·e.

La reprise du travail national sur le contrat-licences (en particulier pour les LP) est urgente. Pour rappel, depuis 2021, le SNEP-FSU demande un abaissement du paramètre du contrat de 4 points pour les LP. La DN UNSS persiste à avancer que le problème vient de l'offre de formation dans les établissements et rejette la responsabilité des difficultés financières sur les AS. Nous sommes en désaccord total avec cet argument qui prouve la déconnexion de la DN UNSS avec le terrain. Nous avons chaque année de nombreux établissements qui se déclarent en difficulté de paiement du contrat licence. Cette réalité ne peut être ignorée et ne peut être imputée aux enseignants d'EPS. Cet état de fait gagne d'autres types d'établissements.

L'UNSS doit être soutenue, renforcée et repensée comme un levier de démocratisation de la pratique sportive. Le SNEP-FSU reste mobilisé pour défendre ce service public de l'éducation par le sport, dans l'intérêt des élèves, des personnels et de l'école publique et n'a, malheureusement, pas constaté sur le terrain d'héritage des JO de 2024, à son grand regret.

Nous vous remercions.

Les représentants du SNEP-FSU du département du Nord